



accident de la route du 19 juin 2005

Par **Misterh2o**, le **14/01/2009** à **14:24**

Bonjour,

J'ai 31 ans et j'ai eu un accident de voiture sur le territoire Français la nuit du 18 au 19 juin 2005, le conducteur étant Français et moi Belge.

Je n'en ai aucun souvenir mais j'étais passager à l'avant, je dormais et nous avons quitté l'autoroute et fait des tonneaux en traversant deux champs.

Nous avons été hospitalisés au CHR de Lille.

Le conducteur a eu un léger pneumo-thorax.

J'ai eu un comotion cérébrale, les cervicales fracturées (avec port d'une minerve durant presque quatre mois nuit et jour), fractures de la main avec scaphoïde fracturé (avec plusieurs opérations - broches et visse pour consolider l'os du scaphoïde), des lésions sur l'arrière du crâne (cicatrices visibles), des problèmes de mémoires à courts terme et des pertes urinaire qui implique la prise de médicament quotidien (qui ne me permet plus d'éjaculer).

J'ai été 8 mois en arrêt de travail, suivi de neuf mois à mi-temps médical.

Je me suis rapproché de mon domicile car je ne peux plus effectuer de longs trajets en voiture ni en train pour mes douleurs cervicales.

Je suis dépressif depuis 2005 et en procès contre l'assurance de la partie adverse.

Je me suis constitué partie civile et suis défendu par un avocat Français de Lille (rémunéré par mon assurance) qui ne me semble pas être très préoccupé par mon dossier. Le changement d'avocat entraîne la prise en charge de la première prestation.

Je ne m'en sors pas avec tous les frais que cela a engendré jusqu'à maintenant malgré les deux provisions qui m'ont été accordées (elles ont servies à payer des factures) car j'ai payé une partie de mes soins grâce à l'argent de mon prêt maison (rénovation).

Mon avocat a insisté pour que j'accepte une somme qui ne couvre même pas ce que j'ai pu dépenser depuis le début.

Je ne trouve pas d'avocat adéquat en la matière sur Lille ou même en Belgique.

Depuis 1 mois ma main évolue du côté de la douleur car le scaphoïde est consolidé mais je développe des "bec de perroquet" sur la base des doigts de ma main droite et que la base de mon pouce droit s'atrophie petit à petit sans opération possible.

(Pour la petite anecdote, une des broches qui m'a été placée pour redresser mes os de la main, a traversée ma chair durant le mois et demi où j'ai porté mon plâtre -> douleurs atroces ajoutées aux autres).

Je n'attends pas de message de soutien, même si

Par **Tisuisse**, le **14/01/2009** à **14:52**

Bonjour,

Voyez le forum www.auto-evasion.com et demandez à C.Brun, le spécialiste, de vous communiquer les coordonnées de l'association de défense des assurés. Ayez confiance en lui, c'est un pro.

Par **Misterh2o**, le **14/01/2009** à **14:54**

Merci beaucoup!

Par **Misterh2o**, le **14/01/2009** à **14:58**

La page est introuvable me dit-on.

Par **Tisuisse**, le **14/01/2009** à **15:01**

Essayez ceci, en cliquant directement dessus :
http://www.auto-evasion.com/forums/viewforum_29.html